

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 27 février 2018

Membres votants présents

> Représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs exerçant leurs fonctions dans Université Paris-Est et/ou dans les établissements membres

■ Professeurs et personnels assimilés des universités – A1

- Nacima BARON (avec procuration de Véronique BOUTEILLER, B2)
- Jean-Luc DUBOIS-RANDE

■ Professeurs et personnels assimilés des autres établissements – A2

- Nadia HADDAD

■ Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés des universités – B1

- Arnaud CARAYOL (avec procuration d'Alain DROUET, D)
- Marie-Albane DE SUREMAIN
- Philippe THIARD

■ Autres enseignants-chercheurs, enseignants, personnels assimilés des autres établissements – B2

- Thierry GRANDPIERRE (avec procuration de Franck JUNG, personnalité qualifiée, EIVP)

> Représentants des autres personnels exerçant leurs fonctions dans Université Paris-Est ou/et dans les établissements membres

■ Autres personnels des universités – C

- Agnès NTEP

> Représentants des usagers qui suivent une formation dans Université Paris-Est ou dans un établissement membre

■ Usagers - E

- Mathieu CARON

■ Usagers doctorants – F

- Adrien FRONTENAUD (avec procuration de Rémi LEGALL, F)

> Personnalités extérieures

- Christophe AMBROISE représentant Jeannick LE LAGADEC, Conseil départemental du Val-de-Marne
- Philippe ROY, Cap Digital

> Personnalités qualifiées

- Stéphane JAMAIN, Inserm

> Représentants des établissements membres

- CNRS : Sylvain-Karl GOSSELET

- ENPC : Geneviève JESTIN
- ENVA : Christophe DEGUEURCE
- ESIEE Paris : Jean MAIRESSE
- IFSTTAR : Jean-Bernard KOVARIC
- UPEC : Françoise MOULIN CIVIL
- UPEM : Gilles ROUSSEL (avec procuration de Muriel JOUGLEUX, A2)

Président d'UPE : Philippe TCHAMITCHIAN (avec procuration de Geneviève SERT, personnalité extérieure, Conseil départemental de Seine-et-Marne)

Membres invités présents

> Invités de droit avec voix consultative

- Rectorat de Créteil : Jean-François DENIC (représentant Daniel AUVERLOT, recteur de l'académie de Créteil, chancelier des universités)
- UPE : Nelly TOCKO, agent comptable
- UPE : Vincent BENAVENT, secrétaire général

> Autres invités

- UPE : Cécile DELOLME, vice-présidente en charge de l'I-Site
- UPE : Flora SANCHEZ, directrice de cabinet et de la communication
- UPE : Claire JULLIEN, chargée des affaires institutionnelles et juridiques
- UPE : Monika BLANC, responsable des affaires générales
- UPEM : Venceslas BIRL, porteur du projet NCU

Membres absents et excusés

- Professeurs et personnels assimilés des universités (A1) : Muriel JOUGLEUX
- Professeurs et personnels assimilés des autres établissements (A2) : Frédéric DE CONINCK
- Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés des autres établissements (B2) : Véronique BOUTEILLER
- Représentants des autres personnels des universités (C) : Laurent ALIBERT, Fabrice LORRAIN
- Autres personnels des autres établissements (D) : Alain DROUET
- Usagers étudiants en licence ou master ou équivalent (E) : Mihai GUYARD
- Usagers doctorants (F) : Rémi LE GALL, Amithisse MONNET
- Personnalités extérieures, représentants des activités économiques et des collectivités territoriales : Faten HIDRI (Conseil régional d'Île-de-France), Jeannick LE LAGADEC (Conseil départemental du Val-de-Marne), Daisy LUCZAK (Conseil départemental de Seine et Marne), Thomas BOREL (Leem), François CHAIGNON (IDRRIM)
- Personnalités qualifiées : Ali FERHI (AP-HP), Franck JUNG (EIVP), Florence POIVEY (Medef), Amina SELLALI (EAV&T), Andrée SURSOCK (European University Association)
- Établissements membres : Jean MAIRESSE (ESIEE Paris)

➔ **Le président d'Université Paris-Est ouvre la séance à 14h12.**

Le Conseil d'administration délibère valablement si la majorité des administrateurs en exercice est présente ou représentée. Le nombre des administrateurs étant de 39 et le nombre d'administrateurs présents ou représentés en début de séance s'élevant à 24, le quorum est atteint.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 24 OCTOBRE 2017

Le compte rendu de la séance du 24 octobre 2017 du Conseil d'administration de la Comue Université Paris-Est est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS 2017 DE LA COMUE UNIVERSITE PARIS-EST.

- Le conseil d'administration de la Comue Université Paris-Est arrête les éléments d'**exécution budgétaire 2017** suivants :

- 2 ETPT sous plafond et 278,51 ETPT hors plafond ;
- 14 765 114,88 € d'autorisations d'engagement ;
- 14 549 835,21 € de crédits de paiement ;
- 14 759 093,37 € d'autorisations de recettes ;
- 14 419 656,68€ de recettes encaissées.

Soit un solde budgétaire de -130 178,53.

- Le conseil d'administration de la Comue Université Paris-Est arrête les éléments d'**exécution comptable 2017** suivants :

- 2 701 348,68 € de variation de trésorerie ;
- 666 527,18 € de résultat patrimonial ;
- 739 617,78€ de capacité d'autofinancement ;
- 720 641,12€ de variation de fonds de roulement.

- Le conseil d'administration de la Comue Université Paris-Est décide d'affecter le **résultat à hauteur de 666 527,18€ en réserves.**

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. PRESENTATION DE LA PREMIERE VERSION DES AXES STRATEGIQUES DU SITE PARIS-EST POUR LA PERIODE 2020-2024.

La première version des axes stratégiques du site Paris-Est pour la période 2020-2024 est présentée au conseil d'administration qui établit ainsi un point d'étape sur les différents échanges qui ont eu lieu depuis sa séance du 7 juillet 2017.

4. PRESENTATION DU BILAN SOCIAL 2016-2017 DE LA COMUE UNIVERSITE PARIS-EST.

Le bilan social pour l'année 2016-2017, deuxième élaboré par la Comue, est approuvé par le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. APPROBATION DU CADRE D'INDEMNISATION DES MISSIONS D'EXPERTISE SOLLICITEES PAR UNIVERSITE PARIS-EST AU TITRE DES PROJETS IDEA ET FUTURE.

Le cadre d'indemnisation des missions d'expertise est approuvé par le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. APPROBATION DES EXONERATIONS DES DROITS D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2017-2018.

Les 20 exonérations des droits d'inscription pour l'année 2017-2018 pour un montant total de 7922€ sont approuvées par le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. APPROBATION D'UNE ADMISSION EN NON-VALEUR.

L'admission en non-valeur d'un montant de 353,54€ en lien avec une inscription en thèse pour l'année 2009-2010 est approuvée par le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés.

8. POINT D'INFORMATION I-SITE.

La vice-présidente en charge de l'I-Site présente les dernières avancées au conseil d'administration.

9. POINT D'INFORMATION PIA3 : PRESENTATION DU DOSSIER NCU PRESENTE PAR LA COMUE UNIVERSITE PARIS-EST AU TITRE DE L'APPEL A PROJET « NOUVEAUX CURSUS A L'UNIVERSITE – NCU », 2DE VAGUE

Le porteur du dossier NCU présente les dernières avancées au conseil d'administration.

10. SYNTHESE DES CONVENTIONS DE LA COMUE UNIVERSITE PARIS-EST ENTRE OCTOBRE 2017 ET JANVIER 2018.

La synthèse des conventions de la Comue UPE entre octobre 2017 et janvier 2018 est faite.

→ La séance est levée à 17h05.

Le 27 février 2018, à Champs sur Marne,



Le Président,

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Philippe Tchamitchian', is written over the seal.

Philippe TCHAMITCHIAN